

81306733

D' ENQUETE PRELIMINAIRE

CODE UNITE 05171 PROCES-VERBAL N° 1288 / 197 197 1981

N° PIECE N° FEUILLET

NATURE PRECISE DES FAITS - REFERENCE

ANALYSE : Observation d'un phénomène lumineux non identifié .

SOUS SOUSSIGNÉ(S) MDL/Chef ; officier de police judiciaire,

J L'ES) ARTICLE(S) 16 à 19 et 75 du code de procédure pénale, APPORTONS LES OPERATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUEES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMEMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

CE JOUR le 9 Octobre 1981, nous sommes contacté par madame , cor-respondante du G.E.P.A.N pour la région d' ETAMPES . Elle a eu connaissance, indirectement, qu'un couple d'habitants de SAINT-HILAIRE (Essonne) a été le témoin d'un phénomène lumineux inexpliqué.

Madame nous précise que le couple , témoin, des faits, se montre réticent à s'expliquer officiellement sur les faits . Elle procède à l'enquête et nous remet un exemplaire du rapport avec ses observations et ses conclusions (pièce jointe).

Nous procédons dès le 9 Octobre à des constatations sur les lieux . Les faits se sont passés dans une zone de terrain comprise entre la route nationale 191 et le chemin départemental n° 836 se rejoignant au carrefour dit " La cabane à Pierrot" .

Il s'agit d'un champ , plat, planté de betteraves en état d'être récoltées. Une rangée d'arbres longe le CD 836 du côté du champ . La RN 191 est bordée d'arbres sur une distance de cinquante mètres entre le carrefour de la Cabane à Pierrot et celui du Chemin vicinal menant à SAINT HILAIRE . Le champ ne comprend aucun obstacle. Ormi les arbres précités, espacés entre eux de dix mètres, aucune autre végétation haute n'est visible dans un rayon de plusieurs centaines de mètres .

Aucune trace dans le champ, à l'endroit où les témoins situent le phénomène , n'est découverte . Le sol est intact ainsi que les plantations .

ENQUETE

Monsieur et madame se disent témoins de plusieurs autres observations du même genre .

Dans la nuit du samedi 3 au dimanche 4 Octobre 1981, ils rejoignent Etampes dans leur véhicule . Il est environ deux heures trente et Monsieur , conduit, son épouse à ses côtés . Ils viennent de quitter Etampes et, par la RN 191 puis le chemin vicinal menant à SAINT(HILAIRE, ils regagnent leur véhicule.

Près du carrefour de la cabane à Pierrot, ils ont vu trois flashs lumineux puissants de lumière blanche provenant du champ de betteraves . Ces éclairs étaient espacés de quinze secondes environ . Ils semblaient provenir du niveau du sol .

Alors qu'ils poursuivent leur chemin , après avoir quitté la route nationale et que madame regarde, en arrière, en direction du point origine des éclairs, elle aperçoit un rond rouge . Son mari arrête le véhicule et tous deux regardent. Ils voient, provenant du même endroit que les éclairs, un rond lumineux, rouge, de couleur intense dont l'éclat est comparable à celui d'un feu "STOP" de véhicule . Le contour de la lumière est très net, ils estiment le diamètre à un mètre environ. Cette lumière est basse sur l'horizon . Elle est immobile mais scintille légèrement . Après quelques secondes, deux autres lumières de même nature et description apparaissent .

INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES	
<input type="checkbox"/>	2 Monsieur le procureur de la République à EVRY
<input type="checkbox"/>	1 Monsieur le Préfet de l'Essonne, bureau de la réglementation à EVRY
<input type="checkbox"/>	1 Gal, Cdt la 2° région aérienne
<input checked="" type="checkbox"/>	2 Ministère des Armées, Direction de la Gendarmerie, bureau E.R à PARIS
<input type="checkbox"/>	1 archives au commandant groupement 91

DATE DE CLOTURE 5 Novembre 1981 VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITE

Les deux lumières apparaissent sous la première, formant un triangle de cinq mètres environ de côtés . Elles scintillent de la même manière toutes les trois. C'est alors que les témoins ont l'impression que ces trois lumières se déplacent et viennent vers eux.

Pris de peur, ils regagnent leur véhicule et rejoignent leur domicile .

C'est par l'indiscrétion d'un membre de leur famille que madame , prendra connaissance du phénomène observé .

Aucun autre témoin de cette manifestation lumineuse n'a été ou ne s'est signalé .

Au cours de l'audition de Monsieur , madame a donné très exactement les mêmes détails . Ils se sont montrés très surs et précis dans leurs descriptions, répondant sans hésitation aux questions posées .

Inconnus de notre unité, car nouveaux résidents et travaillant tous les deux hors d'ETAMPES, les époux , semblent équilibrés et sincères . Ils ont gardé un souvenir très précis du phénomène , qui les a affolés, expliquant ainsi leur répugnance à s'expliquer.

Fait et clos à
le 5 Novembre 1981

L'officier de police judiciaire,

PROCÈS - VERBAL D'AUDITION

L'AFFAIRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

P.V N° / 19 81

PERSONNE
ENTENDUE

, témoin

RÉFÉRENCES

CE JOUR

3 Novembre 1981,

NOUS SOUSSIGNÉ(S),

MDL/Chef, officier de police judiciaire,

VU LES ARTICLES

16 à 19 et 75 du code

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

nous trouvant à notre unité, entendons à dix huit heures trente;

qui déclare :

..... Ainsi que je l'ai déjà expliqué à Madame , mon épouse et moi avons été les témoins d'un phénomène

..... Il était environ deux heures trente, le dimanche matin du 4 Octobre et nous regagnions SAINT HILAIRE en venant d'EMMATES par le RN 191. Alors que nous atteignons le carrefour, j'ai vu un premier flash très violent de couleur blanche qui venait du champ situé dans la pointe formée par la route d'Ablis et celle de DOURDAN. Cette lumière partait du sol, je pense que quelque chose qui était posé au sol était à l'origine de cette lumière.

..... Il y a eu ainsi trois flashes identiques alors que je continuais à rouler. Il y a eu ainsi une quinzaine de secondes entre chaque éclair.

..... J'ai alors emprunté le chemin vicinal pour rejoindre SAINT HILAIRE. J'avais parcouru environ deux cents mètres lorsque ma femme, qui était passagère et regardait toujours en direction de l'endroit où se produisaient les flashes, m'a signalé qu'elle voyait une boule rouge. J'ai stoppé le véhicule et j'ai pu constater qu'effectivement une boule de lumière rouge qui scintillait légèrement. Cette lumière provenait du même endroit que les flashes. C'était un rond très net de contour comme un phare, c'était une lumière qui brillait comme un feu STOP de voitures mais c'était très gros, j'ai évalué le diamètre à un mètre environ. Cette lumière se trouvait également au niveau du sol.

..... Au bout de quatre à cinq secondes, deux autres lumières identiques sont apparues sous la première, les trois formant un triangle dont les deux dernières lumières étaient la base. J'estime la distance entre chaque feu à cinq mètres environ. Aussitôt ces lumières sont venues vers nous à travers le champ. Nous avons pris peur, ma femme et moi, sommes remontés dans la voiture et avons regagné immédiatement notre véhicule. Pendant notre retour, ma femme n'a plus rien regardé du phénomène.

..... Nous n'avons entendu aucun bruit pendant tout le déroulement de ce phénomène. Le temps était assez beau et il faisait frais. Je sais qu'il ne pleuvait pas mais je ne peux donner plus de précision sur le temps qu'il faisait, si le ciel était couvert ou non.

..... Mon épouse a vu exactement le même phénomène que moi.
..... Le 3 Novembre 1981, à dix huit heures cinquante,

La personne entendue,

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher

La personne entendue.

l'O.P.J./

RAPPORT D'UNE ENQUETE SUR L'OBSERVATION D'UN OBJET NON IDENTIFIE. ESSONNE.

Enqueteur: Mme

Date de l'enquête: JEUDI 9 OCTOBRE 1981 A 14H30 .Au domicile des témoins et sur le terrain de position de l'objet.

Durée de l'entretien au domicile :20mn.Durée de l'entretien sur le terrain 10mn.....

TEMOINS: Monsieur et Madame son épouse

Adresse:

Situation de famille:

Situation: l

Durée de l'observation:envq.4mn.

DATE DE L'OBSERVATION; DIMANCHE 5 OCTOBRE 1981 .

HEURE; Entre 2H30 et 3H du matin.

RENSEIGNEMENTS METEO.

(-----)

CIEL:....étoilé.

VENT.....force , 4m/s.....15 Km/h.....

T° 10 à 12°.

LUNE Invisible apres 22H.Premier quartier.

~~66666666666666666666666666666666~~

RECIT DE Mme

Nous revenions d'ETAMPES il etait environ 2h et demi 3h moins le quart nous avons passé la soirée chez ma belle-soeur à jouer au nain jaune.Nous venions d'arriver à une centaine de mètres de l'intersection DOURDAN-CHARTRES lorsque nous fîmes surpris par un puissant flash blanc qui emanait apparemment du champ se situant entre les deux intersections devant nous .Mon mari declara"celà est peut-être

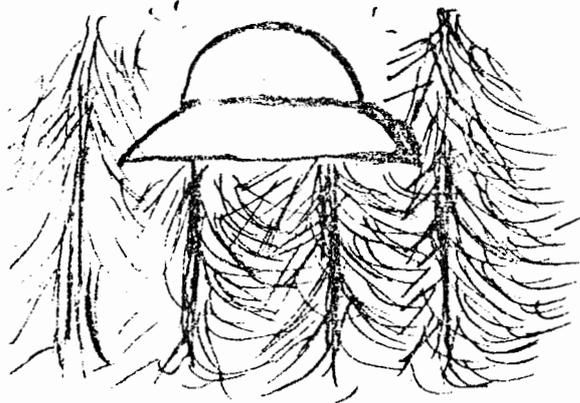
un OVNI? Nous avons continué notre route, et tourné à gauche pour prendre la petite route de ST-HILAIRE. C'est alors qu'à une centaine de mètres se produisit un second flash aussi puissant que le premier! Mon mari conduisait, soudain je lui ai demandé de s'arrêter car je venais de voir quelque chose. Nous sommes descendu du vehicule et à l'endroit des flashes nous avons aperçu une boule de lumière rouge clair qui semblait danser, puis deux autres boules apparurent au-dessous et de chaque côtés de la première — elles étaient de la même couleur. Soudain nous avons eu l'impression qu'elles se dirigeaient vers nous. Sans perdre de temps nous sommes reparti et nous sommes rentré chez nous sans nous retourner sur l'objet. ces lumieres etaient posées au sol

ANNEXE; Madame a déjà observé deux OVNI. L'un à l'age de 14 ans un soir apres une seance de cinema avec des camarades dont l'un qui est le seul dont elle se souviene. Ils se trouvaient pres de la piscine à MEREVILLE 91, lorsqu'il furent intrigués par une sorte de sifflement venant du sommet des sapins. Ils aperçurent alors un engin (croquis ci-dessous) de couleur rouge orangé ressemblant à une tasse sur une soucoupe renversée. La peur les fit fuir.

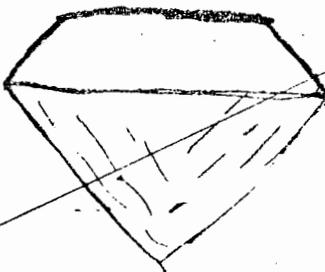
2; en 1972 ou 1973 avec Monsieur en rentrant de Merville et arrivés à la route qui pénètre dans Monnerville, ils observerent soudain un objet qui paraissait venir du sol. Sa forme d'un relief particulier ressemblait à un rubis. Sa couleur JAUNE ORANGÉ. Sa trajectoire d'un angle de 10°.

croquis des observations. 1.2.3.

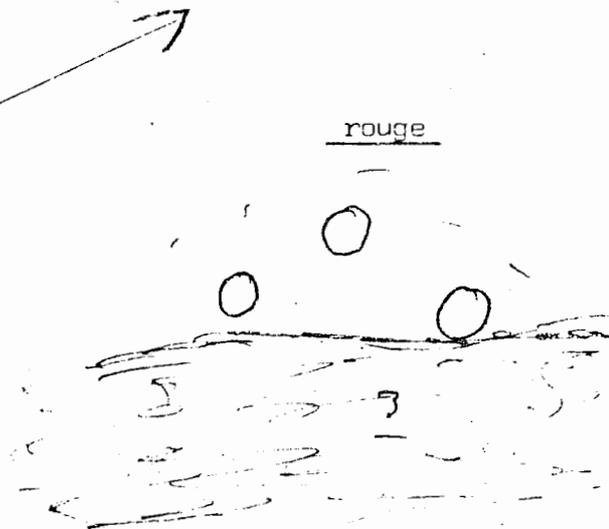
rouge orangé.



jaune orangé



rouge



EFFETS PHYSIQUES du 5 OCTOBRE 1981.

Madame avait en sortant du domicile de sa belle-sœur un fort mal de tête qui disparut aussitôt apres l'observation.

L'investigation du terrain ne revela aucune traces suspectes. Le seul element fut
lorque des photos furent prises la cellule elctronique se mit à clignoter intenselement
la pile avait été changée l'avant veille. Le fait ne se produisait pas ailleurs.....

Madame et Monsieur ne possède aucun ouvrage traitant des OVNI. Mme
aime jouer au mots croisés, monsieur regarde la télé. Ils menent une vie tranquille.

Enquete terminée ce jour 16/10/1981.

RENSEIGNEMENTS GEOLOGIQUES-ENERGETIQUES-ARCHEOLOGIQUES DU SECTEUR ETAMPOIS.

precisons d'abord que les observations d'OVNI ont été assez fréquentes dans ce secteur depuis 1973.

Situation du lieu de position de l'objet.

3Km d'ETAMPES, à l'intersection des routes N191 CHARTRES et N.836 DOURDAN..... dans un champ de betteraves appartenant à Monsieur ce champ s'encastre dans la N de CHARTRES et la N de DOURDAN..... La N.de DOURDAN est bien bordée de platanes, tandis que celle de CHARTRES se trouve depourvus d'arbres sur une centaine de mètres ce qui permet aux temoins de determiner la position de l'objet.

SITUATION ENERGETIQUE DU LIEU (E.D.F.ETAMPES).

Le secteur est traversé par cinq lignes H.T.

Avant l'intersection environ 150 metres.DEUX LIGNES H.T.de 90.000volt.
En bordure de la N.836 une ligne de 20.000volt.La plus pres de l'objet.
Un peu avant AUTHON LA PLAINE,deux lignes H.T. de 400000volt.

Situation géologique. FEUILLE D'ETAMPES N.W.

Le site peut faire partie de la terminaison orientale du HUREPOIX affectée par un bombement anticlinal, le dôme de la REMARDE d'orientation armoricaine qui vient s'envoyer avant de subir un rebroussement vers le N.E.aux environs de BOISSY-ST-YON.... Le dôme de la REMARDE est un trait paleographique majeur.Il est resté en effet émergé de l'Ypresien au Stampien moyen et toutes les formations de L'Oligocène inferieur (Sannoisien)sont venues mourir à sa périphérie.

STRUCTURE DES SOLS;

CALCAIRES—SABLES DE FONTAINEBLEAU.Blocs de calcaires de gres meulières de Montmorency A.Etampes on connait des sondages d'alluvions anciennes graveleuses mais calcareuses melées de sables quartzeux et de silex epaisses de 2 à 3 mètres sous les alluvions modernes.

EXPLOITATION DES SOLS.

GRAVIERS CALCAIREExploitation routiere.

GRES DE FONTAINEBLEAU.....Haute teneur en silice, employé dans la verrerie de fonderie

SABLES DE FONTAINEBLEAU.....Ils sont remarquables par leur pureté et leur granulométrie homogène. Ils sont largement exploités pour les industries de verrerie de fonderie et les travaux routiers.

ARGILE PLASTIQUE: Industrielle exploitée pour la fabrication des tuiles et les briques creuses.

Forages pétroliers.....BREUILLET. BOISSY-ST-YON.

ARCHÉOLOGIE; ruines d'une abbaye templière.

enquêteur

tenon

REMARQUE DE L'ENQUÊTEUR.

Il semble que les atterrissages d'objets non identifiés se situent souvent sur les lieux où s'effectuent des travaux, des recherches, des sondages portant atteinte au sol de la planète. Très souvent ils ont été observés près des carrières (voir enquête LA CHAPELLE LA REINE (gendarmerie).... cela semble un élément confirmé, qui confirmerais également une sorte de surveillance de ces engins d'origine inconnue.....

- La recherche géophysique consiste en :
- une courte intervention de mesures sur le terrain ;
 - suivie d'une longue période de dépouillement des relevés.

Les résultats de prospections antérieures réalisées par des compagnies pétrolières laissent supposer l'existence, dans certaines zones, de structures géologiques souterraines susceptibles de se prêter au stockage du gaz.

Une première étape d'études de ces résultats permet de situer très approximativement la zone concernée.

Une deuxième étape permettra d'en préciser la localisation et de donner une première indication sur les contours et la forme générale de la structure étudiée. Cette deuxième étape est appelée RECHERCHE GEOPHYSIQUE ; c'est une courte intervention sur le terrain d'un mois environ, suivie d'une longue période (6 à 12 mois) de traitement des données recueillies. Une première image du sous-sol est ainsi obtenue, encore approximative mais suffisante pour permettre de décider la poursuite ou l'abandon des recherches.

LE PRINCIPE DE LA PROSPECTION GEOPHYSIQUE :

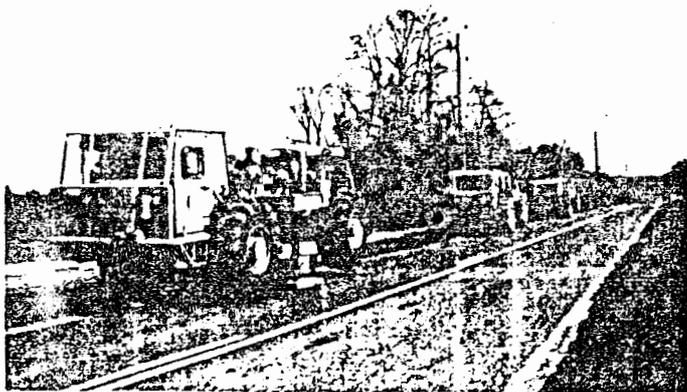
Ce type de prospection utilise la capacité des couches du sol à renvoyer des ondes sonores.

Ces ondes, comparables à celles du sonar ou du radar, sont émises par des vibrateurs adaptés à des véhicules. Ceux-ci se déplacent sur les principaux axes de la zone à prospecter.



capteur.

* Ces impulsions sonores se réfléchissent sur les niveaux géologiques profonds. Des capteurs disposés en surface recueillent les ondes ainsi réfléchies ; celles-ci sont transmises par câble à un véhicule laboratoire qui les enregistre.



- * Commence ensuite le traitement long et complexe des informations enregistrées par le véhicule laboratoire. Les résultats ne sont connus que dans l'année qui suit.
-

LE DEROULEMENT DES OPERATIONS DE PROSPECTION :

- * La zone de recherche est déterminée approximativement par des études sur documents (1ère étape). Elle couvre une surface beaucoup plus vaste que la structure géologique recherchée.

Selon les résultats de la prospection géophysique, on décidera de réduire la zone intéressée par les recherches suivantes, ou d'abandonner celles-ci.

- * Les véhicules émetteurs se déplacent suivant un tracé couvrant toute la zone de recherche. Les vibrateurs opèrent sans dégradations ni aménagement préalable des sols ; ils empruntent dans toute la mesure du possible les routes et chemins existants.
- * Dans certains cas, les véhicules seront contraints d'emprunter des chemins privés, ou de rentrer sur des parcelles de terre en dehors des chemins existants. Dans cette hypothèse, le responsable du chantier s'assure de l'autorisation du propriétaire et/ou de l'exploitant. Le Gaz de France prend bien sûr à sa charge la réparation des éventuels dommages commis pendant la prospection.
- * Avant toute intervention, Gaz de France informe directement les municipalités et effectue systématiquement une reconnaissance des lieux afin de prendre toutes les précautions nécessaires au respect de l'environnement.
- * Les mesures sont assurées par trois véhicules-émetteurs, un camion laboratoire, et deux ou trois véhicules légers de liaison. En principe, la mesure se fait de jour, en continu ; elle ne nécessite qu'un seul passage des véhicules en un lieu donné.

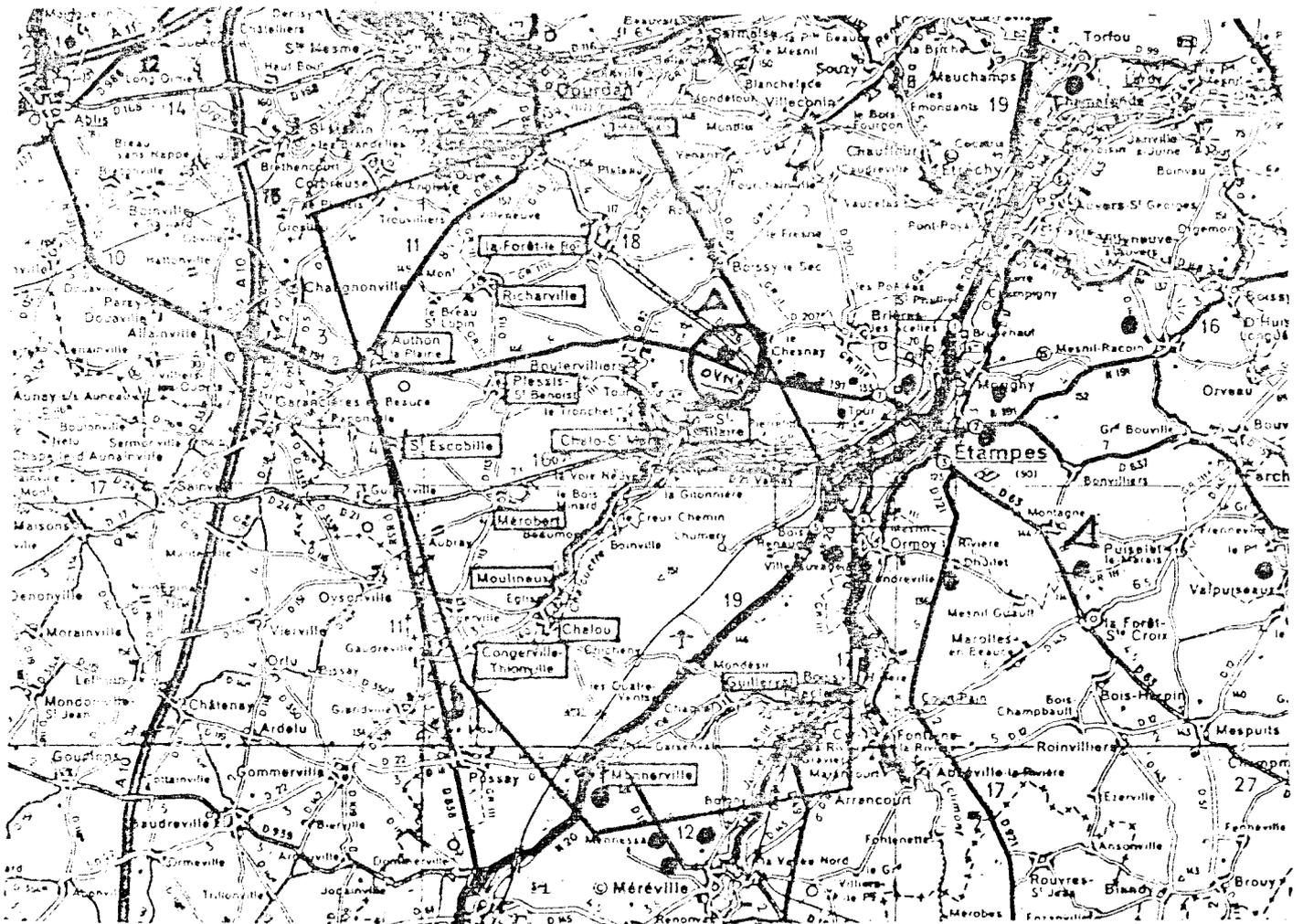
LE SOUS-SOL DE "BEAUCE NORD" SEMBLE PRESENTER LES STRUCTURES GEOLOGIQUES REQUISES POUR LE STOCKAGE DU GAZ. GDF ENVISAGE D'Y COMMENCER DES RECHERCHES.

* Le bassin sédimentaire parisien a déjà fait l'objet dans le passé de recherches menées par diverses compagnies pétrolières.

Les résultats de ces recherches antérieures ont été analysés par les géologues de Gaz de France. L'existence d'une structure géologique apte à la création d'un stockage dans le sous-sol de "BEAUCE NORD" (dans le département de l'ESSONNE) semble possible.

GDF envisage de préciser les résultats de ces études en effectuant des mesures géophysiques dans la zone concernée.

* La zone des recherches préliminaires ainsi délimitée est montrée par la figure ci-dessous.



Elle comprend plus particulièrement les communes dont les noms sont encadrés sur la carte ci-dessus. Certaines ne sont concernées que pour une partie de leur surface.

.../...
attouvi. 45. 81. obs. OVNI, 1949 - 1981.

L'ensemble de cette zone fera l'objet de mesures géophysiques.

Plus tard, la poursuite éventuelle des recherches s'effectuera sur une zone restreinte dont les limites, s'il y a lieu, seront précisées par les résultats géophysiques.

* Afin de vérifier si la structure géologique recherchée existe et d'en préciser les contours et la localisation, Gaz de France procédera à la prospection géophysique fin août 1981.

Ces travaux seront assurés par la Compagnie Générale de Géophysique. Ils dureront 1 mois environ ; cependant, les véhicules assurant les relevés ne passeront en principe qu'une seule fois sur un même lieu de mesures. Les résultats seront connus au plus tard une année environ après ces travaux.

Après les travaux, Gaz de France organisera pour les personnes intéressées des visites de stockages existants, une exposition et recevra toute personne qui en fera la demande (1).

Dès la connaissance des résultats géophysiques, Gaz de France en informera la population et ses représentants.

(1) Pour tout renseignement, contacter :

GAZ DE FRANCE
DEPARTEMENT RESERVOIRS SOUTERRAINS
19, rue Alphonse de Neuville
75017 PARIS

Tél : 766.52.62 - poste 2542.

REPONSE APPOURTEE A CES BESOINS PAR LES STOCKAGES
SOUTERRAINS PROFONDS

2

Le besoin de mise en réserve de quantités importantes de gaz naturel directement utilisable est efficacement satisfait par la mise en oeuvre de stockages souterrains profonds.

- * L'importance des volumes de gaz à stocker est directement liée à l'importance des volumes utilisés essentiellement pour le chauffage des habitations. Mettre en réserve une partie du gaz arrivant l'été, et pouvoir l'utiliser en hiver, cela représente actuellement environ 4 milliards de m³ de gaz à stocker.

Il faudrait 20 000 des plus grands gazomètres d'autrefois contenant chacun 200.000 m³ pour assurer ce stockage. Une telle solution est parfaitement impossible, considérant l'importance de la superficie des emplacements nécessaires, du coût et surtout de l'atteinte à l'environnement que causeraient ces immenses constructions métalliques.

LE STOCKAGE SOUTERRAIN EN ROCHE AQUIFERE PROFONDE EST TECHNIQUEMENT
ADAPTE AUX BESOINS DE MISE EN RESERVE DE GAZ NATUREL

- * La mise en réserve par reconstitution d'un gisement naturel de gaz est la solution adaptée aux besoins.

Ce type de stockage, appelé STOCKAGE SOUTERRAIN EN ROCHE AQUIFERE PROFONDE, peut contenir en moyenne une quantité utile de 500 millions de m³ de gaz naturel.

- * Cette solution fait appel à des techniques connues et éprouvées depuis plus de 40 ans par les pétroliers.

Elle a fait l'objet de plusieurs centaines de réalisations dans le monde, en particulier aux U.S.A.

Elle est exploitée en France depuis 25 ans : BEYNES est le premier stockage souterrain mis en exploitation en France. Il existait au début de l'été 1981 cinq autres stockages souterrains aquifères en exploitation.

Le gaz stocké peut répondre à tout moment aux besoins de consommation, d'où la grande souplesse d'utilisation.

.../...

SON EXPLOITATION PRESENTE TOUTES LES GARANTIES DE SURETE REQUISES

- * La technique utilisée assure un contrôle rigoureux des installations et la maîtrise totale des incidents d'exploitation éventuels, d'ailleurs extrêmement rares et sans conséquences importantes sur l'environnement.

Les structures géologiques recevant le gaz stocké sont très profondes (500 à 1200 mètres) et sont naturellement aptes à cet emploi. Le gaz, stocké dans une "roche réservoir" imbibée naturellement d'eau, est à l'abri de l'air, aucune inflammation n'est possible.

L'INSERTION DES INSTALLATIONS DE SURFACE DANS L'ENVIRONNEMENT EST AISE

- * La taille modeste des installations de surface et un aménagement paysagé adapté en facilitent l'insertion dans le paysage environnant.